

Présentation du nouveau partenariat entre le CRCDC Grand Est et le groupe régional prévention de l'Assurance Maladie.

L'interview du Dr Myriam Guebarz Sommi, directrice du CRDC Grand Est



À la suite de la loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe), en 2019, les onze (11) associations départementales historiquement en charge des dépistages organisés des cancers ont fusionnées pour créer le CRCDC Grand Est. En redynamisant les partenariats existants sur les territoires tout en renforçant la coordination régionale, le CRCDC Grand Est a une réelle opportunité d'optimiser son nouveau périmètre d'intervention et celui-ci travaille désormais à allier priorités régionales et actions sur le terrain particulièrement adaptées aux spécificités de chaque territoire et aux besoins de sa population.

Quels objectifs vous donnez-vous en mettant en place ce partenariat actif et très opérationnel avec le groupe régional prévention Grand Est ?

Nos objectifs sont multiples. Notre ambition finale est de développer une collaboration étroite et des synergies avec le groupe régional de prévention afin de réduire la morbidité et la mortalité liées aux cancers, notamment en augmentant les taux de participation aux dépistages organisés des cancers dans notre région. Le partenariat avec le groupe régional prévention de l'Assurance Maladie nous permettra ainsi de renforcer la portée de nos actions régionales et territoriales et d'optimiser le travail des sites territoriaux du CRCDC Grand Est. Notre conviction est que cela doit passer, non seulement, au travers nos échanges réguliers mais également par l'harmonisation de nos pratiques, la mutualisation de nos ressources et le partage d'expériences. Avec le maintien des antennes départementales, nous réaffirmons notre volonté de travailler directement avec les acteurs du terrain. Cela nous permet de mieux définir les besoins et les opportunités de collaboration et d'allier priorités régionales et actions opérationnelles.

Quel retour faites-vous de ce premier partenariat encadré sur le DOCS avec le sous-groupe cancers (action sms notamment)? Que reprenez-vous de ces premiers échanges ?

Les premiers échanges avec le sous-groupe prévention des cancers sont très prometteurs et attestent de notre volonté commune d'avancer ensemble. La campagne SMS illustre parfaitement comment une meilleure coordination régionale peut servir les sites départementaux. Concrètement, le CRCDC et le sous-groupe prévention des cancers ont travaillé de pair pour valider le contenu du message SMS invitant la population cible à se faire dépister. Ici le choix de la population relancée par sms s'est porté sur la tranche

d'âge des 50-52 ans identifiée comme la moins participante au dépistage. Ce ciblage est donc rendu possible grâce à la base de données du CRCDC constamment alimentée et mise à jour. Le suivi, avec un renvoi vers les sites départementaux du CRCDC Grand Est nécessite également une organisation rigoureuse car ce sont eux qui devront gérer les appels, répondre aux sollicitations et orienter les bénéficiaires. Bien entendu tout ce travail ne peut se mettre en place sans le concours de l'Assurance Maladie qui dispose des ressources et habilitations nécessaires pour l'envoi des sms. Enfin, une évaluation est prévue à 6 mois afin de nous inscrire dans une dynamique de progression continue, d'autant que des études ont démontré que la stratégie sms est coûteuse efficace et permet d'augmenter la participation au dépistage. Cette opération est un exemple parmi d'autres qui illustre parfaitement la valeur ajoutée d'une action conjointe CRCDC/Assurance maladie.

Quelles perspectives/actions envisagées vous avec le groupe régional prévention pour 2022 ?

Nous voulons inscrire dans la durée nos rendez-vous de travail réguliers. Notre prochain projet commun consiste en la mise en place d'une journée formation/échange entre les délégués de l'Assurance Maladie (DAM) et les collaborateurs des sites territoriaux du CRCDC Grand Est, ceci afin de leur apporter une information juste et actualisée sur les dépistages et des supports utiles dans le cadre de leurs visites. Cette action a déjà été expérimentée en Moselle avec le concours de la CPAM locale et le prochain rendez-vous concernera le département des Vosges. Le retour d'expérience permettra de partager une fiche « action », pour faciliter et optimiser sa déclinaison dans les autres départements. Nous souhaitons continuer à mener à bien différents projets avec le groupe prévention en particulier les actions qui permettent de réduire les inégalités d'accès à la prévention et contribuent à renforcer l'accès au dépistage.